

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Cpte de chèques post. N° II c 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Pour demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 2.25 par semestre et fr. 4.50 par an

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

### ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois  
 Valais et Suisse . . . . . 9.— 4.50 2.25  
 Étranger (envoi des 8 nu-  
 méros de la semaine . . . 17.— 9.— 6.5  
 Envoi par nuage . . . . . 30.— 15.— 7.—  
 — Abonnements par poste se cts en plus —

### ANNONCES:

Canton Suisse Étranger

La ligne à ses espaces . 0.20 0.25 0.30  
 Réclame . . . . . 0.40

Pour renseignements et devis s'adresser à  
**PUBLICITAS S. A., SION**

## Instituteur

demande emploi à Sion dans bu-  
 reau ou magasin, pendant ses va-  
 cances d'été. Meilleures référen-  
 ces à disposition.  
 S'adresser sous P 1783 S. Pu-  
 blicitas, SION.

## On demande représentants régionaux

(branche alimentation), visitant  
 épiciers, droguistes, sanatoriums,  
 hôtels. 888  
 Comptoir SANHYGIA, 10, rue  
 de la Muse, GENEVE.

## Employé de bureau

(Suisse-Allemand) cherche une  
 place pour se perfectionner dans  
 la langue française.  
 Offres sous chiffres Bc 2069  
 à Publicitas, Zurich.

## A vendre Bâtiment

à l'usage ferme ou cantine et plu-  
 sieurs parcelles avec terrain  
 arborisé, à Grône.

Offres à Cie des MINES DE  
 IRONE.

A vendre pour raison de santé,  
 bon. 890

## café-restaurant

situé au centre des affaires.  
 Bonne clientèle. Café remis entiè-  
 rement à neuf.  
 S'adresser sous Ps 1742S. Pu-  
 blicitas, SION.

## Pianos d'occasion

12 pianos  
 remis à neuf, très avantageux, a-  
 vec 5 ans de garantie et amorti-  
 sements mensuels.

Demandez la liste gratis et franco

A. Emch, Montreux 19,  
 Avenue du Kursaal.

## Primeurs - Charcuterie Vins

est à remettre. S'adr. CRAUSAZ  
 et GONSETH, Grand-Chêne 11,  
 Lausanne.

## Vins à l'emporter

garantis naturels  
 rouges et blancs, qualités et  
 prix sans concurrence sur  
 la place.  
 AU PRIX DE FABRIQUE  
 Ch. Darbellay, Avenue de la Gare  
 SION.

## Jumelles à prismes

neuves 8 X étui cuir fr. 85.—  
 Envoi contre remboursement, re-  
 prise en cas de non convenance.  
 Wirth, 19, Pépinière, Genève.

## Café!

J'offre directement aux con-  
 sommateurs: café vert, garanti  
 de qualité supérieure, à  
 fr. 1.90 le kilo; grillé à fr.  
 2.60 le kilo; en sac de 2½, 5  
 et 10 kilo, contre rembourse.

Jean Lépori, Import. de  
 café, à Massagno pr. Lugano  
 (Tessin).



## FROMAGE

— D'EMMENTHAL —  
 très gras à Fr. 2.80 le kg., en  
 colis à partir de 4 kg. par la po-  
 ste, contre remboursement chez  
 Fritz Hofer, Herzogen-  
 buchsee (Berne)

## Mise au concours

La fourniture de

**Pain, Viande et Fromage**

au Bat. Inf. Mont. 12 durant son stationnement à Leukerbad, du  
 24 Mai au 2 Juin 1922, est mise au concours.

Les intéressés peuvent adresser leurs offres et prix par kg. sous  
 pli fermé et affranchi, d'ici au 10 mai courant, au lieu. DE-  
 RIAZ, Q. M. Bat. inf. mont. 12, à Berne. Effingerstrasse  
 71, qui donnera tous renseignements.

## Vente aux enchères

L'avocat Joseph Rossier, à Sion, agissant pour MM. Adrien  
 Dussex et Camille Lugon, à Sion, exposera en vente par voie d'en-  
 chères publiques qui seront tenues le 14 Mai 1922, à 14 heures  
 à la grande Salle du Café Industriel à Sion, le bâtiment et terrain  
 qu'ils possèdent au Pont du Rhône, près Sion, intitulé « Café-Rest-  
 rant du Pont du Rhône ».

Prix et conditions très avantageux seront donnés à l'ouverture  
 de l'enchère.

JOSEPH ROSSIER, avocat.

## Attention «A la Chaudronnerie»

Pulvérisateurs Vermorel, Trost, Gobet et souffreuses soufflet.  
 Pièces de rechange. Réparation de tous systèmes à très bas prix

**Batterie de cuisine** cuivre, fer battu, aluminium

**Chaudières** de montagne et à distiller

**Sonnets** montées, de Bagnes et Chamoni

**Fourneaux** potagers et buanderiers des meilleures fabriques

**Tôles** galvanisées pour couverture

**Verres à vitres et vitrier,**

Etamage et réparations à prix modérés

On se rend à domicile. Se recommande.

**AIMONINO, chaudronnier, SION**

Près du Temple protestant.

## La Bottine de Dimanche

pour Messieurs, noir

Façon Derby, R'Box noir double semelle

Qualité garantie No 40/48 fr. 24.50

Façon Derby, semelle cousue, claque perforée

Boxcalf brun, très jolie forme

Prix d'avant guerre No 40/46 fr. 22.50

Expédition franco contre remboursement.

GRANDE

CORDONNERIE J. KURTH, GENEVE

1 Cours de Rive 894

## J'offre

## Fromage

maigre à 70 cts le kg. Pour tou-  
 tonte commande de 10 kg. et  
 plus, franco de port. Laiterie

Modèle, Rue St-François, 13,  
 Lausanne. J. Bornand.

## Vins étrangers

blancs et rouges

au plus bas prix.

Envoi partout en fûts prêtés

à partir de 50 litres.

DESLARZES & VERNAY

— Sion —

## Duglio & Cie

— BRIGUE —

Téléphone No 40

Toujours en magasin:

Poussines d'Italie ainsi

que Volaille morte et co-

mestible.

## Sage-femme

M<sup>me</sup> Eberwein-Rochat

8, Place Cornavin, GENEVE

Téléphone: Mont-Blanc 48.80

Entrée Square de Chantepoulet

## Sage-femme

M<sup>me</sup> Giroud

5, Place du Molard, GENEVE

Pension, consult. tous les jours.

— Prix modérés —

Téléphone: Stand 66-96

**AVIS IMPORTANT**  
 Avant de faire vos achats de mobilier,  
 demandez les nouveaux prix de la  
**FABRIQUE DE MEUBLES F. WIDMANN & Cie A SION**  
 Grand choix de salles à manger, chambres à  
 coucher, salons, tapis, rideaux, poussettes, etc.  
**AVIS IMPORTANT**

**V<sup>ve</sup> Joseph Taufer, Sion**  
**Liquidation générale. Cessation de commerce**  
 Spécialité de maroquinerie fine : Savon Bergmann et Parfumeries  
 Lunetterie — Glaces  
 Grand choix en coutellerie fine : Dentelles, Fil, Rubans, Soie,  
 Velours, etc.  
 Rasoirs de sûreté avec pièces de rechange : Tabliers, Jupons, Corsets,  
 Chemises, Bonneterie, Brassiers,  
 Lampes électriques avec batteries de rechange : Gilets de chasse et de sport,  
 — Bretelles —  
 Peignes et broches en ts. genres : Sacs de touristes  
 Bijouterie, broches, chaînes : Cannes et parapluies  
 Sautoirs, articles en émail : Papeterie et articles de fantaisie  
 Articles pour fumeurs : Réelles occasions pour revendeurs. Marchandises en parfait état.  
**GRAND RABAIS**

**Chauffage central de tous systèmes**  
 Spécialité de chauffage central par fourneaux de  
 cuisine brevetés (brevet + 67382) pour appartements et peti-  
 tes villas avec distribution d'eau chaude pour cuisine et bains. Pro-  
 jets et devis sur demande. Références de 1<sup>er</sup> ordre à disposition.  
**Ateliers de Construction Armand PAHUD & Cie.**  
**ROLLE.**

**TEINTURERIE MODERNE**  
 — MAISON BOGHI —  
**SION** Grand Pont, Téléph. 225  
**SIERRE** Avenue de la Gare  
 Tous les vêtements défranchis sont remis à neuf par le lavage chimique ou par la teinture.  
 Glacage à neuf des faux-cols et manchettes  
 Travail prompt et soigné.

**Atelier spécial de peinture**  
 pour Voitures et automobiles aux prix d'avant-guerre  
**Sellerie et garnitures**  
 Réparations en tous genres — Fournitures à disposition  
**E. Wuthrich-Mathieu**  
 carrossier, rue des Remparts, Sion  
 Toujours en magasin Harnachements complets et détail et tous les  
 Articles de Sellerie au prix du jour le plus réduit.  
 FACILITES DE PAIEMENT — ESCOMPTE 5% au comptant  
**A vendre** un char neuf à choix sur deux N° 11, bas prix; ain-  
 si que plusieurs Voitures d'occasion, remises à neuf. Trois chars  
 à pont en parfait état dont deux légers et un pouvant porter de 12  
 à 1500 kgs.  
**A liquider** assortiment de petits chars à pont et ridelles au  
 prix de facture.

Fumez les  
  
**BOUTS DU TIGRE**  
 Qualité extra fine. 10 pièces 80 cts.  
 FABRICANTS: S.A. EMILE GIGER, GONTENSCHWIL (ARGOVIE)

**Étiquettes de Vins**  
 Grand choix d'étiquettes en tous  
 genres pour vins et liqueurs. Prix  
 modérés à l'Imprimerie Gessler, Sion.

**Hôteliers!!!**  
 Pour toute votre publicité pour la saison 1922, adressez-vous à  
**„Publicitas“**  
 Société Anonyme suisse de Publicité, SION.  
 Publicité dans les journaux du monde entier. Spécimens de jour-  
 naux, devis de frais et tous renseignements fournis gratuitement  
 et sans engagement pour le client.

**TAVELLI & BRUNO S. A.**  
 — NYON —  
 Poutrelles et fers de construction  
 Fers ronds à béton.  
**Tuyaux pour canalisations et raccords**  
 Articles sanitaires.

**Boucherie Roup**  
 Rue de Carouge, 36 bis, GENEVE  
 Expédie contre remboursement viande du pays  
 Bouilli à fr. 1.75 le kg.  
 Rôti boeuf à fr. 2.20 le kg.  
**Quartier aux meilleures conditions**

**Boulangerie-Pâtisserie**  
**Louis Gaillard, Sion**  
 Tél. 233 Grand-Pont  
 — Farine et Son —  
 Tous les jours à la 1<sup>re</sup> heure  
**petits pains**  
 y compris le dimanche

**Benzine** Huiles minérales industrielles  
 Graisses consistantes  
 Huile pour parquets. **Benzol**  
**Spécialité d'huile pour autos et camions**  
**JULES KUHN & Cie**  
 318 Stock et dépôt: SION-GARE. Téléphone No 60

**Grand stock!**  
  
**Prix réduits!**  
**J. BRUN & Cie., NEBIKON**

**Conseils**  
 précieux aux Commerçants  
 — Celui qui interrompt la publicité pendant  
 la morte saison, est comparable à celui qui dé-  
 molirait une digue pendant la marée basse.  
 — Attirez l'attention du public par une an-  
 nonce bien rédigée, votre succès s'en trouvera  
 partiellement réalisé.  
 — Les commerçants qui ne font que rare-  
 ment des annonces, oublient que la mémoire de  
 la plupart des gens ne va pas au-delà de quel-  
 ques jours.  
 — Traitez des affaires avec les commerçants  
 qui font de la publicité, car ce sont des gens  
 intelligents, avec lesquels vous ne perdrez ja-  
 mais.  
 FRANKLIN.

## LETTRE DE PARIS

## La situation générale

La Conférence de Gênes dure; c'est déjà quelque chose. Arrivera-t-on à s'entendre? Il faut l'espérer malgré tout. Mais si on aboutit à un résultat positif, ce n'est pas faute d'incidents; chaque réunion des commissions et sous-commissions est marquée par de nouvelles ouvertures d'hostilités et des menaces de rupture. Pendant ce temps, l'opinion publique s'arrête. Il faut voir comment la France est arrangée par la presse britannique dévouée à M. Lloyd George. De son côté, la presse française s'exprime, à l'égard du Premier britannique, en un langage dépourvu de toute aménité.

A l'heure actuelle, on met sur pied le fameux ultimatum qu'on devait envoyer aux Russes avec obligation de répondre dans les 48 heures. Cet ultimatum, à la réflexion, s'est transformé en un memorandum. Qu'on l'appelle du nom qu'on voudra, c'est l'énoncé des conditions dernières que les alliés mettent à la reprise des relations avec la Russie, c'est le projet d'accord qui devra être adopté entre toutes les puissances représentées à Gênes pour la reconstruction de la Russie.

Nous voulons croire qu'on finira par accepter quelque chose de ce genre. Mais il ne faut pas en vouloir à la France d'exiger fermement, dans cet accord, l'insertion des clauses destinées à permettre aux étrangers d'aller travailler en toute sécurité en Russie et de tenir la main à ce que les dettes extérieures de la Russie soient reconnues par le gouvernement des Soviets qui devra également restituer les biens appartenant aux étrangers et qu'il a confisqués, nationalisés ou détruits.

Dans une lettre qu'il a adressée au chef de la délégation française à Gênes, M. Tchitcherine proteste de la loyauté des intentions de son gouvernement; il affirme que l'accord signé à Rapallo entre les Allemands et les Russes ne contient aucune clause secrète, militaire ou politique, dirigée contre les alliés et la France en particulier; il regrette enfin l'attitude hostile adoptée par la France vis-à-vis du gouvernement des Soviets depuis quatre ans et il souhaite que des relations amicales s'établissent entre les deux gouvernements.

M. Tchitcherine sait bien pourquoi la France, vieille alliée de la Russie, a dû prendre à l'égard du régime des bolchevicks, l'attitude qu'elle a prise; inutile de revenir là-dessus. Aujourd'hui, nous ne demandons qu'à venir en aide aux Russes, mais il convient que le gouvernement des Soviets accepte les seules conditions auxquelles cette aide deviendra possible. La question russe réglée, la Conférence de Gênes sera-t-elle terminée pour cela? Et la malheureuse Autriche, que fera-t-on pour elle? Et la Pologne?

Et puis, il y a la question des réparations qui doit se régler en dehors de la conférence de Gênes. M. Lloyd George, préoccupé par le discours de M. Poincaré, voudrait qu'on réunît à Gênes un Conseil suprême composé de tous les signataires de l'acte de Versailles. M. Poincaré ne se laissera pas vraisemblablement entraîner à Gênes où il y aurait tout de suite confusion. Le Conseil suprême aura peut-être lieu, mais ailleurs.

J. S.

## SUISSE

## Une mort impressionnante

La cérémonie des obsèques du Conseiller d'Etat Adrien Thélin venait de s'ouvrir, dans le temple de St-François, et le pasteur M. Jean Berguer commençait la prière, lorsqu'Albert Wellauer, député, directeur de l'Office suisse du Tourisme à Lausanne, s'affaissa sur son collègue, M. Charles Burnens. Celui-ci, croyant à un simple malaise, étendit M. Wellauer sur le banc, en lui enlevant son faux-col, tandis qu'on prévenait le Dr Ernest Gay, qui assistait à la cérémonie. Le service sanitaire arriva immédiatement avec un brancard et transporta M. Wellauer au poste de secours. On ne put que constater le décès, dû très probablement à une embolie.

Tout se passa si rapidement que fort peu de personnes furent averties de ce qui venait de se passer.

## Un canot chaviré

Quatre jeunes gens de Nyon: Louis, fils de François Rosset, E. Girardet, Curchod et un jeune Suisse-allemand, employé au «Louvre» étaient partis en canot à voile pour la rive savoisienne à 15 heures, dimanche.

A 19 h., la «Suisse» rentrant du Bouveret sur Genève, trouva le bateau chaviré et plein d'eau. Girardet et Curchod s'y cramponnaient. Des deux autres, pas de traces; les recherches ont été vaines jusqu'ici.

## Plusque centenaire

A Bussenhausen, commune de Pfäffikon (Zürich) est décédée Mme Marie Gubler, qui avait atteint l'âge de 102 ans.

## Les abonnements aux C.F.F.

Après le vote du Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux qui prononça la réintroduction des abonnements généraux à court terme, un membre en vue du Conseil a déclaré ce qui suit:

«C'est une excellente chose pour notre pays pour le petit tourisme, et pour les nombreux hôtels. De plus, cette décision vient à son heure car, le système en vigueur jusqu'ici, nous faisait courir le danger de voir la génération actuelle ne plus être à même de connaître son pays. Il y a donc tout lieu de se réjouir du fait que l'opposition soit enfin tombée, car la décision de réintroduire les abonnements généraux à court terme a été prise aux deux tiers de majorité du Conseil.

Nous saluons cette décision comme le premier pas fait dans la voie de cette ligne de conduite que nous nous sommes tracée et qui veut que l'on ne doit jamais manquer de songer aux aises du public lorsque l'état des finances le permet. Or, le directeur général, M. Niquille, a formellement déclaré que la réintroduction des abonnements généraux à court terme ne diminuerait pas les recettes, même si cette réintroduction entraîne une augmentation de travail par le fait d'une plus grande affluence des voyageurs.

## Maire prévaricateur

Le Conseil d'Etat de Genève s'est occupé vendredi, dans une séance extraordinaire, du cas du maire de la commune de Meyrin, M. Jacques Bourquin, qui a commis de graves irrégularités dans la comptabilité de cette commune. Le conseil municipal a décidé de refuser les comptes du dernier exercice. Il a porté plainte au Conseil d'Etat. Le Conseil municipal demande la révocation immédiate du maire qui avait jusqu'à vendredi à midi pour justifier de l'emploi d'une somme de 5000 fr. Il n'a pu le faire. La comptabilité est dans un désordre extraordinaire. Cette affaire a causé une vive émotion dans les milieux politiques, M. Bourquin étant député.

## Faux passeports pour Moscou

On mande à la «Nouvelle Gazette de Zurich» que l'Espagnol Arlandiz et le Français Leval, qui ont été arrêtés à Berlin comme complices des assassins du président espagnol Dato, étaient munis de faux passeports suisses, fabriqués à Moscou. Leval est syndicaliste.

L'anarchiste italien Ghezzi, auteur de l'attentat du théâtre de Milan, qui vient d'être arrêté également à Berlin, était aussi pourvu d'un faux passeport suisse, confectionné à Moscou qui était au nom de François-Charles Gaspard.

Il existe à Moscou, une officine, dépendant du Bureau central de l'Internationale communiste, qui fabrique des faux-passeports pour les besoins des frères et des amis.

## Trafic des changes

Une maison de Rapperswil, la «Schweizerische Amaris-Zentrale», procède actuellement à l'expédition de prospectus imprimés à Vienne et adressés de là-bas à la clientèle, dans lesquels elle se réfère à la Foire Suisse d'Échantillons en ayant soin de recommander son stand à l'attention des intéressés.

Ce procédé sans scrupule a soulevé la légitime indignation de ceux qui ont reçu ces prospectus. Il a même donné lieu à de véhémentes protestations dans la presse.

Il y a là un indice réjouissant des progrès accomplis dans l'opinion publique en faveur de l'encouragement et de la protection du travail suisse. Ces manifestations spontanées prouvent en effet que l'idée fait son chemin et tend à se généraliser de plus en plus.

Espérons maintenant que tous ceux qui s'indignent aujourd'hui du manque d'honnêteté de la maison «Amaris» auront à cœur de conformer leurs propres actes aux généreux principes de la solidarité économique nationale. Association «Semaine Suisse». Le Secrétariat central.

## CODE PÉNALE SUISSE

Nous lisons dans la «Revue»:

La commission du Conseil national pour l'unification du droit pénal a soumis la question des délits de presse à une discussion qui a été particulièrement intéressante, et à laquelle elle a témoigné une attention soutenue. L'article qui traite de ces délits est, en effet, d'une importance considérable pour l'adoption du nouveau Code pénal et il soulève des questions si délicates qu'on lui attribue la première place parmi tous les enfants de douleur dont les commissions préconsultatives ont eu à s'occuper. Il a été présenté à la commission du Conseil national déjà dans sa première session, à Lucerne, mais elle l'a renvoyé à une sous-commission, et de sont les propositions de cette dernière qu'elle a discutées aujourd'hui.

Tous les codes font un régime spécial à la presse, et cela aussi bien dans l'intérêt du lésé que pour garantir l'anonymat qui est un corollaire de la liberté de presse. En droit commun on poursuit l'auteur du délit. Mais quand le délit est commis par la voie de la presse, le lésé n'en connaît en général pas l'auteur véritable. Pour lui donner une satisfaction, le code, par une substitution hardie, fait retomber la responsabilité du délit sur le rédacteur. Voilà pour la victime. Quant à la presse, elle trouve elle-même son intérêt à cette solution car, si ses membres sont ainsi exposés à payer

pour autrui, elle garantit les journaux contre toute ingérence judiciaire dans les relations entre les rédactions et leurs collaborateurs.

Le débat a laissé l'impression que plusieurs membres de la commission jugeaient ce système suranné et qu'ils soumettraient volontiers la presse au droit commun. Mais la proposition n'en a pas été faite. Toute la discussion a porté sur la délimitation des délits de presse. Dans le langage courant, et sauf erreur, dans presque toutes les lois sur la presse, on envisage comme tels uniquement les délits contre l'honneur, c'est-à-dire l'injure, la calomnie et la diffamation. C'est également le point de vue qu'avait adopté l'ayant-projet de 1908. Mais, à la suite des délibérations de la commission d'experts, le Conseil fédéral a élargi cette notion, et son projet considère comme délits de presse tous les délits commis par la voie de la presse, à l'exception des délits politiques (délits contre l'Etat et contre la défense nationale).

Deux mots tout d'abord de cette exception. Nous avons vu plus haut que le régime spécial de la presse permettait aux journaux de cacher le nom de l'auteur du délit. Or, l'Etat peut-il admettre que les délits dirigés contre lui-même bénéficient de ce régime? Certainement pas. Si un individu lance un appel à la révolution par exemple, l'Etat doit avoir le droit d'user de tous les moyens de procédure pour en rechercher l'auteur. Il ne peut pas se contenter de la responsabilité interposée du rédacteur qui aura publié l'appel.

En dépit de cette exception, le champ laissé au régime de presse par le projet du Conseil fédéral est très étendu. Il s'applique en effet, à tous les délits de droit commun qui peuvent être commis par la voie de la presse, en particulier par celle des annonces: escroquerie, traite des blanches, chantage, etc. Or, on peut être un partisan convaincu du régime spécial de presse sans admettre qu'on en fasse bénéficier des individus qui ne le méritent nullement. On peut même dire que rien ne justifie cette extension et que la presse elle-même n'y a pas intérêt. Cela est apparu avec tant d'évidence dans la discussion que la commission unanime s'est prononcée — d'accord avec le représentant du Conseil fédéral — pour la limitation des délits de presse aux délits contre l'honneur.

Une seule question l'a divisée: celle des délits politiques. Les socialistes étaient d'accord de restreindre la notion du délit de presse, mais ils proposaient d'ajouter aux délits contre l'honneur les délits politiques, c'est-à-dire précisément ceux que la commission d'experts elle-même avait éliminés! Cette proposition qui emprunte un intérêt particulier au référendum contre la loi sur les menées révolutionnaires, a été repoussée à une grande majorité.

En principe donc, le régime des délits de presse sera réservé aux délits contre l'honneur. Les nombreuses questions qu'il soulève seront donc traitées au moment où la commission abordera l'examen de ce chapitre.

## A propos de la Convention des zones

Le Comité genevois pour le maintien des zones franches de 1815 et 1816 vient de lancer, contre la Convention votée à Berne le 7 août 1921, un référendum fédéral. Il a estimé qu'il était à la fois équitable et nécessaire, en face d'une décision d'une importance aussi grave, prise par le Conseil national à une infime majorité de 9 voix, d'en appeler au verdict du peuple suisse, qu'il est souverain.

Montrant une fois de plus la Suisse en exemple au monde, il met en action une de nos institutions les plus vantées, une de celles dont nous avons le droit d'être à juste titre les plus fiers: «la sanction populaire», étendue récemment aux traités internationaux à la suite de l'immense réprobation que souleva dans le pays tout entier la Convention du Gotthard.

La Suisse est placée aujourd'hui en face d'un traité de nature également économique, et qui, comme la convention du Gotthard lèse une partie de nos droits et, plus tard, lèsera une partie de notre indépendance politique. Comme elle, il a été voté par notre Parlement sous pression officielle, mais à une majorité bien plus faible encore. Comme elle enfin, il accorde à une nation étrangère des privilèges que le peuple suisse doit considérer comme injustes et peu conformes aux pactes fondamentaux de son existence.

Seulement, en 1913, il s'agissait de l'Allemagne impériale, et impérialiste, que n'entourait pas encore, toutefois, la réprobation générale; en 1922, il s'agit de la France républicaine dont la victoire vient de libérer la Suisse de la Convention du Gotthard, mais qui, par une contradiction criante, cherche à nous placer «en usant du droit du plus fort» tant décrié par elle comme par nous, dans une nouvelle dépendance économique, et cette fois à son profit.

Ce changement d'adversaire inquiète et paralyse un grand nombre de bons Suisses, particulièrement de Suisses romands, dans l'expression de leur pensée vraie. Leurs sympathies (qui sont les nôtres), les aveuglent quant à l'examen d'un problème national, vital pour notre avenir, et d'où toute considération d'ordre sentimental devrait être exclue. C'est ainsi que la plupart des grands quotidiens, non seulement ont pris parti en faveur d'un traité nuisible à leur pays, «mais encore refusent la parole» aux adversaires de ce traité.

Allons-nous les suivre sur ce terrain? Allons-nous, par notre silence, prêter la main au jeu déjà trop aisé de ceux qui accusent la Suisse romande de sentiments plus français que suisses, en leur montrant que vis à vis de l'étranger nous serions capables d'user en effet «de deux poids et de deux mesures»? Allons-nous, nous souvenant des erreurs commises par le Conseil fédéral durant la guerre et du mauvais côté, l'approuver de chercher en toute chose à ne pas mécontenter le

«dernier vainqueur»? Allons-nous confirmer la thèse absurde qui consiste à dire: un pays vainqueur est en droit d'agir seul et à sa guise sur «toutes ses frontières», même sur celles des neutres, même sur celles des amis les plus ardents et les plus fidèles?

Est-ce, en lui faisant subir sa victoire, ainsi qu'à une vaincue, que la France récompenserait Genève de ses sentiments et de ses actes?

## Canton du Valais

## Grand Conseil

## Ouverture de session

La session ordinaire de printemps s'est ouverte ce matin par la solennelle cérémonie de la Messe du Saint-Esprit à la cathédrale.

## Nominations

Le premier objet à l'ordre du jour appelle la constitution du bureau du Grand Conseil. Le scrutin est ouvert pour l'élection du président

Il donne les résultats suivants:

Bulletins rentrés: 83; majorité 42; est élu président du Grand Conseil M. Maurice Trottet, radical, député de Monthey, par 72 voix.

M. Tabin lui cède le fauteuil présidentiel.

Le nouveau président exprime sa reconnaissance pour l'honneur qui lui est fait, honneur qu'il reporte sur son parti et sur la commune et le district de Monthey. Il souligne l'esprit de collaboration et d'entente qui règne entre les deux partis et exprime le vœu que cet esprit règne, sinon dans certains journaux, du moins dans l'assemblée législative.

(Applaudissements).

Le scrutin est ouvert pour l'élection du 1er vice-président. Il donne les résultats suivants. Bulletins rentrés 78. Majorité 40. Est élu 1er vice-président du Grand Conseil par 64 voix, M. Escher, Brigue.

L'élection du second vice-président est renvoyée à une autre séance pour permettre la présentation d'un candidat.

Les secrétaires, MM. Leo Hallenbarter et Cyrille Gard sont confirmés dans leurs fonctions. Il en est de même des scrutateurs, MM. Gex-Fabry et Cina.

## Route Bramois-St.Martin

Il est donné lecture d'un message concernant la création d'une route de Bramois à St-Martin, avec embranchements sur Nax et Vernamiège. Le devis s'élève à fr. 1.634.000. Cette route serait classée en première classe.

## Assurance du bétail

Il est donné lecture d'un second message concernant la révision de la loi sur l'assurance du bétail.

L'article 37 de la loi du 8 mars 1907 est modifié comme suit:

«Les caisses d'assurance sont alimentées: a) par le subside fédéral; b) par un subside cantonal au moins égal au subside fédéral et calculé sur la même base; c) par les cotisations des assurés, cotisations dont la moyenne par tête ne peut pas être inférieure au montant des subsides cantonal et fédéral réunis.

Le taux de la subvention cantonale est fixé par arrêté du Conseil d'Etat.

Si la situation financière d'une caisse permet d'abaisser la cotisation des assurés au-dessous du montant des subsides réunis, l'excédent de ceux-ci sera retenu en faveur du fonds cantonal d'assurance.

## Motion

Une motion tendant à réduire les taxes cadastrales des biens ruraux a été déposée par un groupe de députés agricoles.

## Pétition

Une pétition de M. Joseph de Lavallaz, avocat à Sion, concernant un cas spécial, est renvoyée à une commission.

## Gestion

On aborde l'examen de la gestion financière de l'Etat. Sur la proposition de M. Couchepin il est fait abstraction de la lecture du message du Conseil d'Etat, celui-ci ayant été déjà envoyé aux députés.

MM. Borgat et Franz Seiler rapportent. Le compte d'Etat accuse un déficit de 1.442.921 francs. La commission pour établir un peu l'équilibre budgétaire, préconise des économies dans tous les domaines possibles. Elle propose d'approuver la gestion financière et d'en donner décharge au Conseil d'Etat.

## FAITS DIVERS

## M. P.M. Gentinetta

On annonce de Loèche la mort au bel âge de 94 ans, de M. Pierre-Marie Gentinetta, avocat et ancien président du Tribunal cantonal. C'est une belle figure de vieillard qui disparaît. M. Gentinetta a tenu une place prépondérante dans la magistrature valaisanne qu'il a honorée.

## Avalanche

On mande de St-Gingolph: Une avalanche énorme descendue de La Chys, entre le Casque de Borée et le col de Blanchard, a emporté mercredi, à 17 h. 30, chalets dont la fromagerie des Planches sur Navel, situés en face du pâturage suisse de l'Haut de Morge. Le chalet que possédait M. François Fiaux, notaire à Lausanne, a été épargné. Par accident de personne, aucune pièce de bétail n'a péri, ces chalets n'étant pas habités. Une veuve chargée de famille a vu son chalet enté. De mémoire d'homme, aucune avalanche n'était descendue en ce lieu. L'amas de neige fait craindre pour d'autres mazots.

## Horticulture

La Société cantonale d'horticulture du Valais a tenu, dimanche 30 avril, son assemblée générale au cours de laquelle elle a pris connaissance des travaux effectués en 1921, nommé son comité et ses commissions pour 1922 et établi le plan de travail de l'année. Trois assemblées sont prévues pour 1922: en juillet à Saxon avec apports sur le bétail (fruits hâtifs et légumes), à cette occasion M. le Dr Wuilloud donnera une conférence avec projections lumineuses sur la culture et l'emballage des fruits en Amérique. 2. une assemblée avec apports sur le bétail en août à Monthey; cette assemblée sera suivie d'une visite aux cultures de la maison de santé de Malévoz. 3. une assemblée-exposition vers la fin octobre à Martigny. Une commission a été désignée pour étudier l'organisation de concours de jardins et, plus particulièrement de l'étude de spécialités dont la culture pourrait devenir rémunératrice pour les agriculteurs. La séance, à laquelle le Département de l'Intérieur s'était fait représenter par M. le Dr Wuilloud et l'Association agricole par son président M. J. de Riedmatten, se termina par un très intéressant échange de vues sur d'importantes questions horticoles, essais de sélection, maladies des arbres fruitiers, etc.

Les cultivateurs ou amateurs qui s'intéressent au développement de cette utile branche de notre activité peuvent adresser leur adhésion à l'un des membres du Comité désignés ci-dessous: Président, Ernest Bollin, à Saxon; vice-président: Oscar Valette à Châtains; secrétaire: Oscar Maret à Saxon; Caissier, Alfred Vothey, à Saxon; membres: Alfred Goy, à Monthey; Otto Golder, à Sierre et Emile Bennet Fully.

## Chronique séduisole

## Assemblée primaire

L'assemblée primaire convoquée hier à l'Hotel-de-Ville a été très fréquentée, ce qui prouve que les citoyens séduisols s'intéressent à la chose publique.

Le compte de l'exercice 1921 accusant un excédent de dépenses de fr. 35.489,74, donné lieu à différentes observations et à des discussions passablement animées. MM. Wolf et A. de Riedmatten ont vertement critiqué le régime des impôts qui frappent lourdement surtout l'industrie et le commerce. M. Wolf a demandé que désormais la Municipalité fasse afficher les impôts par les contribuables avant l'envoi des bordereaux. Le président Kuntschen a répondu qu'il ne pouvait accepter cette demande que dans le sens d'un vœu exprimé par l'assemblée, le Conseil municipal compétent pour en décider. M. A. de Riedmatten a fait observer que le régime fiscal d'inquisition tel qu'il est pratiqué est mauvais et qu'on doit le changer.

Le budget pour 1922 prévoyant en recette fr. 751.900 et en dépenses fr. 769.559 est approuvé.

Voici un extrait du rapport administratif:

Il est intéressant de relever que le déficit de l'exercice 1921 est essentiellement constitué par le solde des dépenses occasionnées par la terrible inondation du Rhône, du mois de septembre 1920 (71.553 fr. 30, dont à déduire un subside de fr. 31.648,70, soit fr. 39.904,60). L'exercice supporte également le coût de la réparation de la digue, rive gauche du fleuve et aval du pont du Rhône, travail d'entretien nécessaire par la prudence et dont le décompte a été de 21.171 fr. 33.

L'an prochain, quand le solde des subsides fédéraux et cantonaux nous sera payé, un compte définitif du coût de l'inondation pourra être présenté. Mais il est acquis, d'ores et déjà, que ces lourdes dépenses extraordinaires faites pour le passé ne grèveront plus désormais nos budgets futurs.

La Sionne, de son côté, a occasionné des dépenses importantes; la réaction du radier sous la chute du Grand-Pont, au sommet de la ville, sur une longueur de 83 mètres, a entraîné une dépense anormale d'environ dix mille francs.

Les recettes de l'irrigation accusent un accroissement sensible dû à la température exceptionnellement chaude et sèche de l'année. Il faut tout prix sauver les récoltes au moyen de l'eau de nos bisses. Cette augmentation doit être considérée comme absolument exceptionnelle et liée directement aux conditions anormales

males et extraordinaires de l'état atmosphérique pendant la période de sécheresse intense que nous avons dû traverser.

La création du jardin scolaire aux Blancheries, dans le terrain défoncé et tourné par les chômeurs a occasionné un supplément de coût qui fait sortir de son cadre le chiffre des dépenses usuelles pour les domaines. Le budget prévoit encore de nouveaux fonds pour la réalisation de cette œuvre.

Pour procurer à notre dévouée société séduanoise, l'« Harmonie municipale » le local nécessaire à ses exercices, la remise des pompes a dû être surélevée. Ces frais, d'un caractère exceptionnel, ont porté hors de ses limites le compte des bâtiments. La construction nouvelle a coûté au total la somme de fr. 13,658, sans l'équipement électrique fourni par les Services industriels.

Enfin, le réseau neuf des égouts a été activement poursuivi dans le quartier de Pratifiori. De ce chef, les comptes ont eu également à supporter un surplus de dépenses de fr. 10 mille 106 fr. 14, sur les prévisions émises lors de l'établissement du budget.

Les comptes des services industriels ont été approuvés. A ce propos, on a fait quelques remarques. M. P. de Riedmatten a fait observer que le personnel ouvrier des services industriels n'est pas toujours à la hauteur de sa tâche. M. Varonne a critiqué le prix élevé de la location des compteurs. M. Corboz directeur a répondu à ces diverses observations.

Le président a ensuite exposé de nouveau la question du Grand Hôtel, dont une précédente assemblée avait décidé l'acquisition à une petite majorité. Ensuite de difficultés survenues avec le propriétaire, M. Anzévui, l'achat n'a pas été effectué et le Conseil municipal, obligé de fournir des locaux au Tribunal cantonal et au Registre foncier, a passé avec M. Anzévui un contrat pour la location du rez-de-chaussée et des sous-sols de ce bâtiment, pendant dix ans au prix de fr. 5000 par an.

L'assemblée, appelée à se prononcer à nouveau, décide de renoncer à l'achat et approuve le contrat de location.

M. A. de Riedmatten profite de l'occasion pour rompre encore une lance en faveur de la construction d'un « palais cantonal » digne de la ville de Sion. Il le fait avec sa verve et son humour habituel qui rompt la monotonie de l'assemblée. Aucune décision n'est prise à ce sujet, mais il est possible qu'avec le temps l'idée fasse son chemin.

**Bourgeoisie**

L'assemblée bourgeoise qui a succédé hier à l'assemblée primaire, a admis deux nouveaux bourgeois : Raphaël Kamerzin et famille et Jean-Baptiste Mabillard et famille.

**Magasins**

Après entente, les librairies, papeteries, et bazars avisent le public que l'heure de fermeture des magasins a été fixée à 7 heures du soir, sauf le samedi et veilles de fêtes à 8 h. Communiqué.

**Tir**

Les membres de la Société de tir du Pont de la Morge sont informés que les tirs obligatoires ne commenceront que le 21 courant, au lieu du 14 comme il avait été décidé à l'assemblée générale. Le comité.

**Festival d'Arbaz**

La Chorale Séduanoise avise ses membres honoraires qu'elle participera au Festival des Chanteurs du Valais central qui aura lieu à Ar-

baz le 14 mai prochain. Elle verra avec plaisir ses membres honoraires l'accompagner à cette fête.

Ceux qui désireraient participer à son pique-nique (il n'y aura pas de banquet) sont priés de s'inscrire jusqu'au vendredi 12 mai au soir auprès de M. Xavier de Riedmatten (Magasin Donazzolo).

Le prix du pique-nique est fixé à frs. 3.-- sans vin.

Le vin et café sont débités par l'organisation de la Fête.

Le départ officiel en camion est fixé à 7 heures 1/2 devant le bâtiment des Postes. Les membres honoraires désirant profiter de l'auto-transport sont également priés de s'inscrire auprès de M. X. de Riedmatten.

**Tapage nocturne**

On nous écrit :

Dans la nuit de samedi à dimanche un certain nombre de personnes étaient réunies dans la grande salle au-dessus du Café Messerli, derrière la maison de Ville et ont fait un tel vacarme que tout le monde a été empêché de dormir jusqu'à une heure avancée de la nuit. Chants, discours, cris de sauvages, hurlements claquant des mains, entremêlés de morceaux de piano et de rires de femmes, se sont succédés sans interruption. Par intervalles, l'un des convives criait d'une voix enrouée « silencium », une production et le bruit recommençait. Les fenêtres étaient grandes ouvertes et ce scandale a duré jusqu'à deux heures du matin... A trois heures et quant, tout ce monde est descendu sur la rue, suivi d'un agent de police qui a, gracieusement, souhaité une bonne nuit à toute la société.

Et tout cela se passait à deux pas du poste de police. Les agents de service cette nuit là étaient ou des complices ou des poltrons qui n'ont pas eu le courage de faire leur devoir et respecter les règlements. Il ne vaut vraiment pas la peine de dépenser 20,533 francs par an pour la police urbaine, si les citoyens qui paient les impôts ne sont pas mieux protégés pour la tranquillité de la nuit. Nous signalons ces faits à l'autorité, en la priant de donner des instructions sévères pour qu'ils ne se renouvellent pas. Elle est armée pour sévir. Qu'elle informe le tenancier qu'en cas de récidive son établissement sera fermé et quant aux agents en défaut, qu'elle les mette à pied pour un mois.

**Représentation**

La représentation donnée dimanche au théâtre par la section fédérale de gymnastique de Sion, a obtenu un beau succès bien mérité d'ailleurs. Les travaux prévus au programme ont été effectués avec une habileté et une souplesse qui dénotent de réels progrès et ont été vigoureusement applaudis. La petite comédie « Jolibois » bien interprétée a déridé tout le monde. Ajoutons que les entr'actes ont été agréablement remplis par des productions de l'Harmonie.

**Echos**

**L'homme au double cœur**

On a reconnu apte au service militaire un jeune Américain qui demandait à s'engager, mais chez lequel, à sa grande surprise, le médecin chargé de l'examina découvrir l'existence d'un cœur double.

Il paraît que cette conformation, qui n'a jamais déterminé le moindre trouble dans sa santé, ne saurait l'empêcher de devenir un héros. On estime même que, en cas de danger, il aura du cœur à vendre.

Toutefois, en face d'une telle anomalie, la psychologie reste incertaine et embarrassée. Si ce jeune homme a de peines de cœur, seront-elles deux fois plus fortes que chez le commun des mortels. Sa vie pourrait, semble-t-il, en être fâcheusement abrégée.

**Le voile d'Isis**

De Franc-Nohain dans l'« Echo de Paris » : C'est dans un laboratoire de la Faculté des sciences, à la Sorbonne, sous le contrôle de trois maîtres autorisés, experts en psychologie, psychiatrie et autres sciences sévères et graves en « psych », en « phys » et en « le », que Mlle Eva Carrière, médium professionnel, est, en ce moment, conviée à produire ses phénomènes de « matérialisation ».

Nous voilà loin de la roulotte des champs de foire, avec, dans le fond, le gros édredon rouge et le couvre-lit au crochet...

Comme les hommes demeurent inquiets, et comme le mystère les gêne, les trouble, les torture!...

Ils ont beau danser éperdument et chanter du matin au soir que « dans la vie, faut pas s'en faire », — aujourd'hui, peut-être, mais demain, l'avenir, mais la mort, et ce qui se passe après la mort?...

Il est extraordinaire et un peu attristant que nous ne puissions prendre notre parti d'ignorer certaines choses, que notre curiosité, sans cesse irritée, ne se veuille jamais déclarer satisfaite, et que nous nous entêtions, comme des enfants, à « soulever le voile d'Isis ».

Si nous connaissons l'avenir, si nous pénétrons ses suprêmes secrets, en serions-nous plus heureux?

Je ne le crois pas, et je suis même à peu près persuadé du contraire.

Les événements agréables, nous serons toujours à temps, lorsqu'ils se produiront, d'en goûter tout l'agrément; quant aux catastrophes, puisqu'elles sont inévitables et puisqu'en nous les annonçant on ne nous donne pas le moyen de les éviter, à quoi bon en empoisonner l'heure présente? Je ne sais pas prévoir les malheurs de si loin...

Mais je ne tiens pas du tout à les prévoir ni à ce qu'on les prévienne pour moi.

Que va-t-il m'arriver, quand j'aurai écrit la dernière ligne de cet article?

J'aime autant ne pas le savoir, nous verrons bien... Et ne n'ai ni l'intention ni l'envie de le demander à Mlle Eva Carrière.

**ETRANGER**

**Grave accident à Nantes**

On procédait samedi matin à l'essai d'une puissante chaudière marine, chauffée au mazout, sous la direction des ingénieurs Houdaille et Le Thomas, lorsque, pour une cause inconnue, un violent retour de flammes se produisit, incendiant la chaudière. Les seize personnes présentes se précipitèrent vers les issues mais l'ingénieur Houdaille, le chef ouvrier Alexandre Gascouin, les ouvriers chaudronniers Saillens et Louérat restèrent enfermés dans la chaudière. Quand les pompiers purent y pénétrer ils trouvèrent étendus à terre et grièvement atteints au visage et aux membres, MM. Gascouin Louérat et Saillens. Quant à l'ingénieur Houdaille, il était complètement carbonisé.

**Un plan financier de Lloyd George**

L'envoyé spécial de « Daily News » à Gènes affirme que M. Barhou a apporté à M. Poincaré un memorandum de M. Lloyd George contenant un vaste projet de systématisation des dettes de guerre interalliées et des réparations.

Le projet est basé sur celui qui a été présenté par sir Blackett. Les réparations, après déduction des paiements déjà effectués, seront fixées, par le projet Blackett, à 110 milliards, mais 65 milliards, représentant le total des dettes interalliées devraient pour ainsi dire être mis de côté.

L'Allemagne ne devrait être appelée à payer ces 65 milliards qu'au cas où les Etats alliés créanciers, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, auraient exigé des Alliés débiteurs le remboursement de leurs créances.

En attendant, l'Allemagne devrait pourvoir au paiement sur une échelle raisonnable, des 45 autres milliards.

M. Lloyd George propose que la part française des réparations soit augmentée aux dépens de la part britannique.

De fait, la Grande-Bretagne considère que la stabilité européenne vaut beaucoup plus que sa part des réparations.

**Le trône des Habsbourg**

L'archiduc Frédéric de Habsbourg, qui avait quitté la Hongrie au temps de Karoly est rentré à Budapest avec son fils Albrecht.

L'« Achtehrblatt » affirme avoir été informé par un membre de la famille de Habsbourg que l'archiduc Frédéric, à la suite d'une décision prise dans un conseil de famille présidé par lui après la mort de Charles, a décidé de désigner le prince Othon comme chef de la famille.

L'information est importante non seulement parce qu'elle signifie la renonciation d'Albrecht au trône, mais aussi parce qu'elle laisse supposer un accord définitif entre le gouvernement hongrois d'un côté et les légitimistes et les Habsbourg de l'autre.

On dit que le roi d'Espagne appuie chaudement auprès de l'Entente l'archiduc Othon.

Toujours d'après l'« Achtehrblatt », Albrecht aurait décidé de renoncer à sa candidature précisément à la suite des instances du roi Alphonse.

On mande de Vienne au « Secolo » que l'ex-archiduc Frédéric arrivé tout récemment à Budapest a eu une conférence avec le régent Horthy, avec les représentants du parti légitimiste hongrois et ceux du parti des petits propriétaires, dont le chef, M. Gombes, est favorable à la libre élection du nouveau roi de Hongrie.

A la suite du décès de Charles de Habsbourg et de la reconnaissance du jeune Othon comme légitime héritier du trône, une entente est devenue nécessaire entre les différents partis monarchistes et la famille de Habsbourg, afin de passer à l'élection du gouverneur, qui devra fonctionner en qualité de régent pendant la minorité d'Othon.

A la conférence ont participé : l'ex-archiduc Frédéric, sa femme Isabelle et son fils Albert, les ministres Bethlen et Klebersberg, le député Gombes et l'archiduc Joseph.

Il a été décidé qu'après l'élection du gouverneur l'assemblée nationale sera déclarée : la légitime représentation parlementaire hongroise. On passera ensuite à l'élection du Sénat.

Il paraît aussi que la reconnaissance d'Othon a amené la réconciliation des légitimistes de Horthy avec ceux de Gombes et on espère réunir l'unanimité des voix lors de l'élection du gouverneur.

Comme gouverneur, on propose en première ligne l'archiduc Frédéric, ou bien son fils Albrecht, en laissant de côté l'archiduc Joseph

qui a été gouverneur de Hongrie pendant la période troublée qui suivit la fin du régime bolcheviste de Bela Kun.

A Vienne on commente avec vivacité les déclarations faites à Budapest par le ministre Klebersberger, qui a dit que l'art. 47 pour le détronement des Habsbourg est fondé sur des bases légales. « Tout citoyen doit reconnaître cet article, même s'il a été adopté sous la pression de la Grande et de la Petite-Entente » toutefois, a-t-il ajouté, lorsque le moment opportun sera arrivé, il sera permis de voter de nouveau avec des moyens légaux sur cet objet. »

**Au retour de Lloyd George**

LONDRES, 7. — Le « Sunday Illustrated » croit savoir qu'à son retour de Gènes, M. Lloyd George recevra la démission de lord Curzon, ministre des affaires étrangères, de lord Reading, vice roi de l'Inde, de lord Birkenhead, lord-chancelier et de M. Short du Home-Office.

On fait remarquer que le Premier anglais aura peine à résoudre cette difficile situation.

Le journal cite lord Derby comme futur secrétaire aux affaires étrangères.

**L'accord italo-turc**

CONSTANTINOPLE, 7. — Les milieux officiels turcs déclarent au sujet de l'accord italo-turc qui constitue une simple promesse d'examiner favorablement le projet de construction de chemins de fer, de ports et d'exploitations de mines en Asie-Mineure, dont la mise en exécution est prévue après le rétablissement de la paix en Orient. A propositions égales, la préférence sera donnée aux sociétés italiennes : le gouvernement turc se réservant le droit d'accorder l'exécution des travaux à n'importe quelle société offrant de meilleures conditions de garantie. On dira qu'Angora protestera contre le dit accord et formulera des réserves comme pour toutes les autres conventions conclues exclusivement par Constantinople.

A VENDRE du

**foin**

pour chevaux chez Jean Anthoiz, rue des Remparts, Sion.

**Couturière**

POUR DAMES

se recommande pour du travail de couture. Mlle Glanzmann, Collège Sion

**Jeune homme**

de 16 ans, cherche place pour aider aux travaux de la campagne, disponible de suite.

S'adresser à Léon Imhoff, papeterie, Sion.

**CHANGE A VUE Banque Cantonale du Valais (Sans engagement)**

8 Mai 1922

	demande	offre
Paris	46.80	47.80
Berlin	1.65	1.80
Milan	27.30	28.—
Londres	22.70	23.20
New-York	5.05	5.25
Vienne	—05	—08
Bruxelles	42.70	43.60



**AVIS IMPORTANT aux Administrations, Commerçants et Industriels!!**  
**l'Imprimerie Gessler à Sion** livre rapidement, soigneusement et à prix modérés travaux d'impressions en tous genres. Téléphone No 46

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » N° 4

**ATLANTIS**

Le Berlinois, estimant que les faits et gestes de la petite Hahlstrom semblaient éveiller médiocrement l'intérêt de son compagnon, s'empressa de lui signaler quelques autres célébrités qui se trouvaient également à bord du « Roland ». Le conseiller intime Lars se rendait aux Etats-Unis pour y étudier les conditions de la vie artistique. Critique averti, il voulait étudier de près les collections des amateurs américains. Il lui désigna aussi le professeur Toussaint, sculpteur ambitieux dont les œuvres à la fois fades et boursouflées méritaient le nom de « sucre d'orge ». Ce sculpteur, expliqua Fullenberg, il est engagé aux Variétés de New-York, chez Webster et Forster — comme la petite Hahlstrom...

Des stewards, gardant adroitement l'équilibre sur le pont en mouvement, apportaient de grandes tasses de bouillon fumant aux passagers congelés. Après que le Berlinois se fut assuré que sa dame était servie, il revint à Frédéric, pénétra avec lui dans le fumoir, et les deux hommes allumèrent leur cigare.

Dans un coin de la salle, une table à jeu était dressée, où la partie se disputait avec ardeur, mais autour des autres, Allemands et Anglais parlaient surtout politique. On discutait naturellement la rivalité de l'Amérique et de l'Europe. Survint le docteur Wilhelm, dont Frédéric avait fait la connaissance au déjeuner. Il venait de passer la visite de l'entrepont et prit place à côté de son confrère. On avait à bord, lui dit-il, deux cents juifs russes qui se proposaient de pousser jusqu'au Canada à travers les Etats-Unis, plus une trentaine de familles polonaises, et autant d'Allemandes, venues des quatre coins de l'empire. En tout l'entrepont contenait à peu près quatre cent vingt-deux émigrants, parmi lesquels cinq enfants à la mamelle et cinquante autres, dont l'âge variait de un à quinze ans.

Le médecin du bord était grand, un peu lourd, blond; il touchait à peine à sa vingt-sixième année et portait naturellement des

lunettes. Il avait fait, disait-il une fois le voyage du Japon, une fois celui de l'Amérique du sud et plusieurs fois la traversée jusqu'aux Etats-Unis. Ceci ayant rappelé à la pensée de Kammacher l'image de Rasmussen, il mit la main dans sa poche, et offrit au docteur les cigarettes de Simon Artz. Et non seulement le docteur goûta fort les cigarettes, mais il se trouva qu'il était parfaitement au courant de l'histoire du malheureux phisique, ayant étudié avec lui un semestre à Bonn et un autre à Iéna. Une seconde fois, Frédéric constata combien le monde est petit, en même temps que cette découverte créait comme une intimité soudaine entre lui et le jeune médecin.

Le ton général dans le fumoir était celui qui règne à la brasserie à l'heure de la coupe matinale. Les hommes parlaient haut et commençaient à montrer cette sorte de gaieté vide et rude par laquelle des buveurs semblent chercher soit à tuer le temps, soit à s'ébouriffer sur sa fuite rapide. Mais ni à Wilhelm, ni à Kammacher ce ton, cette atmosphère ne pouvait déplaire; elle leur rappelait leurs jeunes années les interminables discussions entre étudiants où beaucoup de paroles vaines sont échangées sans aucun doute, mais d'où parfois, à travers les fumées de la bière et les nuages du tabac, le phénix de l'idéalisme allemand prend son essor pour s'envoler vers le soleil.

Hans Fullenberg, au contraire, commençant à s'ennuyer, et d'ailleurs se voyant à peu près oublié par les deux docteurs, ne tarda pas à se glisser dehors pour revenir à son Anglaise « When Germans meet they must scream » (Les Allemands ne peuvent se rencontrer sans crier), lui dit-il en sa langue; et ils reprirent leur flirt où ils l'avaient laissé.

— Notre commandant a formellement défendu

qu'aucune intrusion vienne troubler la liberté du fumoir. En d'autres termes, l'entrée en est rigoureusement interdite aux dames, dit le docteur Wilhelm avec satisfaction, et même avec quelque fierté. Voulaissent-elles fumer, elles doivent fumer ailleurs. C'est du reste, le plus galant homme qui soit, ainsi que vous ne tarderez pas à vous en assurer sans aucun doute.

En ce moment, la porte s'ouvrit, et la belle prestance du capitaine von Kessel parut sur le seuil. Ayant répondu avec une brièveté courtoise aux questions qui l'assaillaient relativement aux bons ou mauvais pronostics de traversée, il vint s'asseoir à la table des deux docteurs.

— Vous paraissez avoir le pied marin, dit-il, s'adressant à Kammacher; il n'est presque personne ici, sauf vous, parmi les nouveaux venus qui n'ait déjà été sérieusement incommodé par ce mauvais temps. Nous avons perdu en vous un véritable homme de mer, ou je me trompe fort...

— Hélas! répondit Frédéric en riant, mes débuts n'ont pas été brillants! Vous avez assisté à mon baptême matinal; j'en suis encore transi; et il ne m'a guère laissé, je vous assure l'envie de recommencer.

Un bateau-pilote avait, quelques heures plus tôt, apporté les dernières nouvelles de la côte de France. Un navire de la ligne Hambourg-Amérique, vapeur à double hélice du type de la « Normandie », avait dû rentrer au port, ayant subi des avaries en mer, à six cents lieues marines environ de New-York: Une trombe d'eau formidable s'était élevée soudain du sein de la mer calme, et l'énorme masse s'écrasant sur le capot du salon des dames l'avait écrasé, noyant tout, ébranlant

le navire jusque dans ses fondements, tandis que le grand piano, violemment refoulé, allait s'encastrer dans une des parois de la pièce. Le capitaine racontait ces choses et d'autres semblables simplement, sans s'émouvoir. Il ajouta que le docteur Schwenger venait d'être appelé à Friedrichsruhe auprès de Bismarck, de qui la mort semblait proche. De même que Frédéric de Kammacher, le docteur Wilhelm désapprouvait certains actes politiques de Bismarck et déplorait leurs suites; mais comme lui cependant, il ressentait une profonde admiration pour le génie du héros; en outre, sa demeure natale se trouvait située au bord des forêts de Saxe, à une heure à peine de Friedrichsruhe, il connaissait maint détail de sa vie intime et se mit à citer avec complaisance divers traits de cette bonhomie narquoise et de cette gaieté qui le rendaient chier aux paysans d'alentour.

Le gong international n'ayant pas encore été importé sur le « Roland », le trompette-chef était chargé d'annoncer les repas par une double sonnerie de clairon exécutée le long des cabines. La première de ces sonneries ayant résonné à la porte du fumoir, passant en coup de vent à travers l'atmosphère enfumée de la petite pièce, le domestique du manchot se montra, prêt à piloter son maître. Frédéric avait observé avec curiosité les manières de ce personnage; elles étaient pleines d'aisance et de sang-froid. L'homme sans bras parlait avec une égale facilité le français, l'anglais et l'allemand et venait à la joie générale de réfuter les ineptes discours d'un jeune orateur américain d'humeur frondeuse, qui ne semblait pas éprouver tout le respect voulu pour la personne sacro-sainte du capitaine; réduit au silence, le jeune fat avait quitté la pièce en affectant de

FAIBLESSE GENERALE

Ce n'est pas seulement bon C'est merveilleux!

Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux qui ont fait usage de notre

Régénérateur Royal

Le Roi des Fortifiants

à base de jaunes d'œufs frais et d'extraits de viande associée à des toniques puissants

Son assimilation parfaite fait reprendre rapidement le poids et les forces. S'emploie pour adultes et pour enfants. Spécialement recommandé dans les cas de Faiblesse générale, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Maux de tête. Pour guérir rapidement Anémie, Chlorose, Neurasthénie et toutes maladies causées par le surmenage physique, mental, prendre le

Regénérateur Royal Ferrugineux

en vente à Pharmacie Morand

Expédition par retour du courrier

La grande bouteille 8 fr. La grande ferrugineuse 9 fr.

DEPOTS: Monthey: Pharmacie de l'Avenue. — St-Maurice: Pharmacie L. Rey. — Sion: Pharmacie J. Darbellay et Pharmacie Zimmermann. — Sierre: Pharmacie Antille.

Baisse de la poudre de mine

Les Carrières

les entreprises de constructions et les agriculteurs obtiennent d'excellents résultats en se servant de la Poudre de mine No 6-10 de la Régie fédérale en vente chez tous les débitants de poudre patentés au prix de fr. 2.80 le kg.

Fabrique de Draps à Sennwald (Ct. de St.-Gall)

fournit des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, laine à tricoter et couvertures. Grande baisse. On accepte des effets usagés de laine et de la laine de mouton. Echantillons franco.

A L'AUBE

Comme si quelqu'un eut heurté son épaule, bre lourde de la chambre, il entendait hâ-Sonièvre se réveiller en sursaut. Dans l'ombre son cœur en désordre, et si fort, qu'il doutait qu'un tel bruit put provenir d'un organe à tout prendre si fragile. Il courut à la fenêtre, écarta les rideaux, regarda ses mains. Elles étaient blanches et nettes. Sonièvre s'attendait à les voir rouges de sang. Alors, il soupira largement et poussa les volets pleins. Toute la joie innocente de l'aube pénétra, avec l'odeur des foins mûrs et le chant des oiseaux. Perché sur la margelle du puits, César, le coq familial, guettait vers l'orient. Sous la clarté montante on eut dit que sa crête était d'un rouge de plus en plus vif, — sanglant. A nouveau, Sonièvre regarda ses mains.

La violence du rêve avait été telle, si supérieure aux pires violences de la guerre toute récente, que Sonièvre avait peine encore à croire à la réalité. Il se voyait, guêtré corsé dans le justaucorps de peau de daim, pourchassant des bêtes élégantes avec des armes qui n'étaient point celles d'aujourd'hui. Il ressentait sur ses mains le jaillissement de sang chaud. Son genou gardait le rythme faiblissant de la vie animale qui s'en va. Mais il voyait, surtout, plus loin, à l'entrée du pavillon de chasse du Bel-Air, sa lutte avec un étranger qu'il n'avait jamais rencontré de son vivant, — et qu'il avait pourtant conscience de connaître. Et il se demandait dans une persistante épouvante, pourquoi donc, en rêve, il

avait éprouvé tant de satisfaction barbare à plonger sa lame dans le flanc de l'inconnu, pourquoi ses mains ne s'étaient point comme révoltées sous le flot du sang rouge, du sang de l'homme, et par l'effet de quelles mystérieuses représailles il avait comme écouté, sous son genou, s'en aller la vie de l'homme sans plus de remords qu'à l'agonie des bêtes sacrifiées. Au réveil, l'horreur physique avait un moment dominé. Mais, l'explicable, c'était de goûter maintenant, une indicible ivresse de liberté, la gloire presque d'avoir débarrassé son existence d'un ennemi implacable qui la menaçait dans l'ombre, depuis hier, depuis toujours. Sonièvre murmura, à mi-voix, comme pour apprécier la valeur des mots et l'in vraisemblance des faits: — Depuis toujours!...

La cloche de la petite église sonnait à toute volée. Sa voix était pure, franche comme la prière des vierges. Sonièvre s'habilla. Il avait soif de se confier, un étrange et impérieux besoin d'exorcisme. Et il se hâta vers la chapelle. Aidé du « petitou », l'abbé Sicre endossait une aube fraîchement empesée. — Oh! comme vous voilà fait! Henri, s'écria-t-il, en considérant la mine alarmée, les traits fatigués de Sonièvre. Et, s'efforçant de sourire, il ajouta: « Auriez-vous fait un mauvais coup? — J'ai tué! dit Sonièvre, la voix brève. — Vous êtes fou! — Peut-être!... — Voyons, voyons, dit l'abbé Sicre, vous menez une vie régulière, vous ne buvez pas, vous...

— Je rêve! Et ce que mon rêve a d'odieusement se prolonge en moi, au réveil, sans que je parvienne à m'en affliger. Je vous assure, Monsieur le curé, qu'il y a en moi deux hommes. Et, si le maléfice dure, c'est l'autre qui l'emportera!... — Va, dit l'abbé Sicre au « petitou ». Et, avec Sonièvre, il pénétra dans le confessionnal.

Comme ils en sortaient, un homme fit irruption dans l'église vide, car la moisson battait son plein. Il était grand et mince, d'une distinction extrême. Mais ses yeux paraissaient égarés, et sa face, plus blême que celle de Sonièvre, semblait ravagée par l'angoisse et l'insomnie. — Une minute d'entretien, monsieur le curé! dit l'inconnu. — A qui ai-je l'honneur?... — Marquis d'Urvières du Ferrouil. — Ah!... fit l'abbé Sicre Je suis à vous, monsieur. Il se tourna vers Sonièvre, le présenta: — Comte Urbain-Henri Lebrun de Sonièvre... Veuillez « nous » attendre dans la sacristie, mon cher Henri. — Monsieur le curé, dit le marquis, dès que se fut éloigné Sonièvre, depuis vingt-deux ans j'avais quitté ce pays. J'y suis revenu, poussé par une force inconnue, et pour y endurer un invraisemblable martyre... — Je sais, dit l'abbé Sicre. — Comment, vous savez?... Vous savez qu'il y a, chaque nuit, un homme qui me tue!

— Oh! qui vous tue!... — En rêve, j'entends bien, en rêve!... Et pourtant, c'est plus qu'un rêve! Lorsque je m'éveille, je ne sens presque plus battre mon cœur, sous ma main, comme si s'en allait de lui... comment m'exprimer, mon Dieu!... comme si s'en allait la vie d'un autre... C'est à devenir fou! — Et... — Laissez-moi achever, je vous en supplie. Ce martyre, cette mort irrécusable, je l'endure comme une souffrance due. Il me semble que j'expié une faute lointaine, à laquelle certes je n'ai pris aucune part, et dont je suis seul à porter tout le poids... — C'est étrange, dit l'abbé Sicre. Et cependant... Me suivez-vous?... — Belles et maies heures paroissiales de Jean Laurens, chapelain de Montels, 1740. Les deux hommes attendaient, haletants. Et maintenant Sonièvre regardait ses mains, et d'Urvières appuyait les siennes sur son cœur, comme pour comprimer une blessure béante. Le curé ouvrit le petit livre et lut encore: — 11 Décembre, Tristesse. Trouvé à la Rocade, le corps de Jean-Marc-Elémer Lebrun de

Sonièvre, péri de mort violente, sans le secours de la religion. Seigneur, ayez pitié de lui. Vu sur son lit de mort, Roland-Paul-Marie d'Urvières, marquis du Ferrouil, péri de ses propres mains, sans le secours de la religion. La miséricorde du Seigneur soit avec lui. Les deux hommes s'étaient levés. Ils étaient effrayants. Tels, ils devaient être dans leurs rêves. — 31 décembre, poursuivit l'abbé Sicre. Reçu « in extremis », la confession d'Anne-Marie-Joséphine d'Urvières, du Ferrouil. Cent mes ses expiatoires, pour le repos de l'âme de Sonièvre. Idem, pour le repos de l'âme d'Urvières. Idem, pour le repos de l'âme d'Anne-Marie-Joséphine... C'est tout. — Il remit le manuscrit dans l'armoire, et se tournant vers les deux hommes: — Il est des mystères, dit-il, au sujet desquels l'Eglise est muette, et que le Seigneur, un jour, permettra peut-être aux sages de dévoiler. Mais, il est une loi d'amour qu'à la suggestion du Seigneur l'Eglise conseille toujours d'observer. — Messieurs, dit l'abbé Sicre, faites-moi la grâce de vous embrasser, au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. — Depuis ce jour, les héritiers des offenses anciennes ne se virent jamais plus dans leurs rêves.

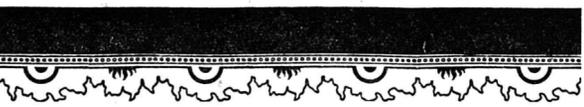
hausser les épaules; mais les rieurs n'étaient pas de son côté. La table était dressée en forme de trident dans la grande salle à manger. Le commandant, occupant la place d'honneur au centre de la barre horizontale, présidait avec une grâce simple et courtoise à cette table étincelante. Derrière lui, le premier maître d'hôtel se tenait debout, son élégante silhouette se reflétant dans une haute glace. Revêtu d'un frac bleu à boutons d'argent, M. Pfunder, homme d'une cinquantaine d'années, de majestueuse prestance, avec son visage rasé et ses beaux cheveux blancs qu'on eût dit poudrés, faisait invinciblement penser à quelque intendant de grande maison de Louis XIV. Le mouvement du navire n'était plus aussi violent, la salle à manger se remplissait peu à peu. Les joueurs de cartes furent les derniers à paraître; ils venaient d'entrer lorsque Frédéric reconnut parmi les convives M. Hahlström non accompagné de sa fille. Un grand nombre de stewards s'empressaient autour de la table, faisant leur service avec beaucoup de zèle et d'adresse. Du côté des joueurs, le bruit des bouchons de champagne ne tarda pas à éclater, tandis que d'une galerie courant autour de la salle tombaient des fiots d'harmonie. Sur un programme portant le nom du navire et déposé auprès de chaque dinéur, sept morceaux de musique étaient indiqués. L'allure du « Roland » était moins tumultueuse, mais il ne voguait pas sur une mer n'ar tranquille, il s'en fallait de beaucoup. Il exécutait même une danse assez inquiétante pour tout passager n'ayant pas le cœur sûr. De moment en moment, la table avec son argenterie ses cristaux, ses porcelaines, ses mets variés poisson, rôti, légumes, pâtisseries, ses dîneurs

son orchestre, ses domestiques, le navire tout entier, emporté sur quelque vague monstrueuse semblait vouloir atteindre les nuages pour retomber bientôt jusqu'au fond de l'abîme; et le puissant travail de la machine sensible d'un bout à l'autre du bâtiment accompagnait sans trêve d'une note profonde ce mouvement réitéré et rythmé. On dinait à la lumière électrique, la pauvre lueur d'un jour d'hiver, voilée à chaque instant par quelque vague qui venait se briser contre les hublots, étant insuffisante à éclairer la salle. Frédéric s'amusait. Cette musique légère, ce luxe, cette vive lumière, le défi impertinent de l'homme aux puissances formidables de la nature, représenté par la régularité du service la belle ordonnance de l'ensemble, tout cela parlait à son imagination, en même temps qu'à son sentiment humoristique. « Nous sommes pareils à Jonas dans le ventre de la baleine » se disait-il en souriant. Tout le monde ne partageait pas ce calme philosophique. Par-ci, par-là à quelque secousse trop vive, un visage pâle, un regard éperdu consultait le capitaine. Mais lui, occupé à manger de bon appétit, ne paraissait remarquer ni ces interrogations muettes, ni le silence qui battait par moments sur les convives, ni les assauts terrifiants de la lame, qui tonnaient à la porte, comme indignée de la mince barrière qu'on osait lui opposer, et semblait demander impérieusement accès à l'intérieur. — Connaissez-vous cet homme long et blond assis en face de nous, mon cher confrère? demanda le médecin du bord. Frédéric tressaillit. — C'est un Suédois du nom de Hahlström, continua le docteur Wilhelm. Un homme qui

n'est peut-être pas le premier venu, mais en somme assez difficile à définir. Il voyage, me dit-on, avec sa fille, un petit bagage assez intéressant, mais qui souffre abominablement du mal de mer, et n'a pas quitté la position horizontale depuis son départ de Brème. Ce noir personnage, qui est assis près de Hahlström et ne le lâche pas d'un cran n'a tout l'air d'être un soupireur, quelque chose comme le fiancé de la demoiselle... — Existe-t-il un moyen de guérir le mal de mer, à votre avis? interrogea Kammacher, essayant de couvrir son émoi par des paroles indifférentes. La vérité, c'est que depuis l'entrée des deux hommes, un trouble grandissant s'était emparé de lui, et il n'avait cessé de les observer à la dérobée. Le compagnon du Suédois était un individu de trente à trente-cinq ans, à la lourde moustache, aux yeux creux, au sourcil épais, au regard inquisiteur, qui plus d'une fois était venu se poser sur Frédéric comme pour le fouiller jusqu'à l'âme (ou du moins il lui semblait qu'il en était ainsi). Il avait cru discerner en outre que Hahlström, bel homme déjà grisonnant recevait avec une sorte d'affabilité protectrice les politesses de son compagnon, et que l'autre le courtisait basement. — Vous ci, cher docteur? J'en crois à peine mes yeux! Avec ces paroles, Frédéric se sentit retenu au pied de l'escalier, comme il se préparait à le gravir pour monter sur le pont. — M. Hahlström! Quelle aimable surprise de vous rencontrer ici! En vérité, on croirait que tout Berlin s'est donné rendez-vous sur le « Roland » pour se rendre en Amérique! s'écria hypocritement Frédéric, dissimulant son

embarras sous une gaieté quelque peu forcée. — Permettez que je vous présente M. Achleitner, constructeur à Vienne, fit Hahlström, indiquant le personnage aux yeux creux que le médecin du bord avait appelé le soupireur de la petite Mara, lequel avec un sourire crispé, se cramponnait à la rampe de cuivre de l'escalier afin de ne pas être projeté contre la paroi par le mouvement du navire. M. Kammacher s'inclina silencieusement: le sieur Achleitner ne lui plaisait pas, décidément. Au premier palier il s'arrêta devant une petite cabine assez sombre, improprement dénommée « fumoir », car jamais aucun fumeur ne s'en servait, espérant se débarrasser de cet être antipathique, mais les deux hommes l'y suivirent. Une banquette de cuir brun régnait tout autour des parois, et l'on pouvait en s'y agenouillant, plonger ses regards à travers les hublots en plein bouillonnement des vagues. Une grande table occupait le centre de la pièce. — Quelle « turne »! fit Hahlström d'un air de dédain; ce n'est pas moi qui irais fumer là-dedans... Au même instant, de l'intérieur, une voix de trompette interpellait gaiement le Suédois. — Si nous continuons ainsi, très cher Hahlström, votre charmante fille va rater son contrat avec Webster et Forster! disait-on. Nous ne faisons pas huit nœuds... Il va falloir abouler mon ami, payer la forte somme... Sale temps, si on s'en allait faire le plongeon, hein? Pour moi, je m'en fiche, étant de nature amphibie et capable de passer huit jours au fond de l'eau sans m'en porter plus mal... Qu'on me débarque seulement à huit heures du soir et je me charge de faire ma révérence au public à neuf heures, frais comme les épinards.

Vous aimable fille n'en pourrait dire autant. Frédéric pénétra avec ses deux compagnons dans le fumoir. Il avait déjà reconnu la voix de l'homme sans bras. Ce phénomène, ainsi qu'il l'apprit plus tard de Hahlström, jouissait d'une célébrité universelle. Son nom — Arthur Stoss — figurait depuis plus de dix ans sur les affiches de toutes les capitales et attirait le public en foule. Son art particulier était d'accomplir avec ses pieds tous les gestes qu'il est d'usage de faire avec les mains. L'aspect de l'être normal était assez repoussant au premier abord; mais déjà, en haut Frédéric s'était senti intéressé par la personnalité de cet homme. Cependant la situation laquelle il se présentait à lui en ce moment était si étrange et si nouvelle que le jeune médecin eut peine à dissimuler un certain sentiment de révolte. Arthur Stoss était en train de prendre son repas. On l'avait relégué dans cette petite pièce, ayant trouvé vraiment impossible de faire dîner à la table commune un homme qui saisis cuiller et fourchette avec ses orifices. Ici il pouvait manger en paix. Tandis que, du bout de ses pieds propres et nus, il prenait adroitement sa nourriture et malgré le fangage du navire, engloutissait bouchée sur bouchée. Il continuait à discuter avec beaucoup de gaieté, non sans un fort assaisonnement d'ironie. Bientôt, il commença à diriger ses traits le plus acérés vers Hahlström et son compagnon, tout en lançant des regards d'intelligence à Kammacher, et les deux autres, apparemment fatigués de lui servir de plastron, ne tardèrent pas à quitter la place pour remonter sur le pont laissant le phénomène et le médecin en tête-à-tête. (A suivre)



Pour toute publicité

dans les journaux suivants:

Sion: Journal & Feuille d'Avis du Valais

Ami du Peuple. Gazette du Valais. Martigny: Confédéré. St-Maurice: Nouvelliste Valaisan. Brigue: Briger Anzeiger et Walliser Volksfreund.

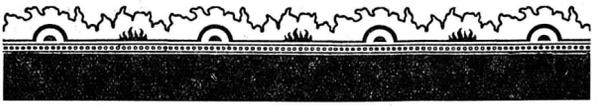
ainsi que dans tout autre journal suisse et étranger, s'adresser à

PUBLICITAS

RUE DE LAUSANNE, 4

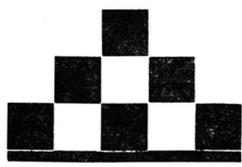
La plus ancienne et la plus importante maison de cette branche. Fermière de plus de 600 journaux et almanachs. Succursales dans les principales villes de Suisse.

Nombreux correspondants à l'étranger. Devis et tous renseignements gratis



Savon de toilette pour grands et petits

FREDERIC STEINFELS ZURICH



Désirez-vous vendre, acheter, louer

?

Cherchez-vous un emploi

?

Avez-vous besoin d'un employé d'un domestique

?

Voulez-vous repourvoir votre service d'hôtel, de café, etc.

?

Insérez

une annonce dans le

Journal & Feuille d'Avis du Valais

très répandu dans tout le canton



Occasion unique A vendre 20 machines à écrire Underwood neuves avec 30% de rabais sur le prix normal. Facilités de paiement. Ecrire de suite à Case postale 17402, Martigny-Ville.

Horoscope gratuits pour tous ceux qui écriront de suite



Le professeur ROXROY, astrologue américain très connu, dont les bureaux sont maintenant en Hollande, a décidé une fois de plus de favoriser les habitants de ce pays avec des horoscopes d'essais gratuits.

La célébrité du professeur ROXROY est répandue dans ce pays qu'une introduction de notre part est à peine nécessaire. Son pouvoir de lire la vie humaine à n'importe quelle distance est tout simplement merveilleux. En août 1913, il a clairement prédit la grande crise actuelle et informant tous ses clients qu'en 1914 une perte dans les cercles royaux affecterait plus d'une tête couronnée d'Europe. Même les astrologues de moindre réputation et de toutes les parties du monde le reconnaissent comme leur maître et suivent ses traces.

Il vous dira ce dont vous êtes capable et comment atteindre vos succès. Il vous nomme vos amis et vos ennemis et décrit les bonheurs et les mauvaises périodes de votre vie. Sa description concernant les événements passés, présents et futurs vous surprendra et vous aidera.

Madame la baronne B., écrit: « Je vous remercie de mon horoscope qui est d'une exactitude vraiment extraordinaire. J'avais déjà consulté un certain nombre d'astrologues, jamais on ne m'avait répondu avec autant de justesse. C'est avec un véritable plaisir que je vous recommande à mes amis et connaissances. »

Si vous désirez profiter de cette offre spéciale et obtenir une revue de votre vie, écrivez simplement vos noms et adresse, quantième, mois, année et place de votre naissance (le tout d'exactement) indiquer si vous êtes monsieur, dame ou demoiselle et mentionner le nom de ce journal. Il n'est nul besoin d'argent, mais si vous voulez, vous pouvez joindre 50 centimes en timbres de votre pays pour frais de poste et travaux d'écriture. Adressez votre lettre affranchie à 40 centimes à ROXROY, Dépté 1943 42, Emmastraat, La Haye, Hollande.